

## LE MOT DU PRESIDENT

Chères adhérentes, Chères amies,  
Chers adhérents, chers amis,

Une année s'est achevée, période de fêtes de famille, de cadeaux ; mais, pour un grand nombre, cette période est restée avec son lot de solitude ou de misère, voire les deux à la fois.



Dans le même temps, la France traversait une période de grand froid. Celle-ci s'est estompée pour laisser la place à l'humidité, très mauvaise pour les douleurs, et la grippe a frappé un grand nombre d'entre nous.



Que cette nouvelle année soit meilleure pour tous ceux qui souffrent de l'injustice, de la violence, de la faim ou de la maladie ; mais nos vœux, bien que très sincères, ne suffiront pas à solutionner tous les problèmes.

2017 apportera à notre association des changements importants ; un grand nombre de départs en retraite, parmi le personnel tant administratif que soignant, modifiera « le visage » de l'équipe. Soyez sans crainte, vous aurez toujours une oreille attentive à vos demandes et des soignants prêts à vous apporter toute l'aide dont vous avez besoin.

Je vais quand même émettre le vœu que le recrutement d'infirmière et d'aides-soignantes soit plus aisé que par le passé.

Notez, dès à présent, que **l'Assemblée Générale de l'AMADPA aura lieu le samedi 20 mai 2017**. Vous recevrez une convocation début mai.



Cordialement,

*Avec devouement et sécurité*



Daniel FOUCAMBERT



**L'Assurance Maladie met en garde les assurés sociaux contre des appels téléphoniques frauduleux et contre l'envoi de courriels frauduleux. Soyez vigilant ! En aucun cas, vous ne devez y donner suite. Explications et conseils.**

### **Attention aux appels téléphoniques frauduleux**

Des campagnes de vishing (démarchages frauduleux par téléphone) qui usurent le nom de l'Assurance Maladie existent.

Par exemple, lors d'un appel téléphonique se présentant comme provenant de l'Assurance Maladie, l'émetteur de l'appel laissera un message sur votre répondeur vous demandant de rappeler votre CPAM à un numéro différent du 3646. Son but est de vous faire appeler un numéro fortement surtaxé dans le but de vous soutirer de l'argent indirectement.

En aucun cas, vous ne devez y donner suite.

**Nous vous rappelons que seul le 3646 vous permet de joindre votre CPAM et nous vous appelons donc à la vigilance.**

Bon à savoir : lorsque l'Assurance Maladie vous contacte par téléphone, le numéro de l'appelant qui s'affiche à l'écran de votre téléphone peut être le **3646** ou le **05 53 35 62 37** (ce numéro est un numéro officiel provenant de l'Assurance Maladie, utilisé pour des entretiens téléphoniques en vue d'améliorer la qualité de la relation avec le public et de promouvoir ses offres de service).

Pour rappel, jamais votre interlocuteur ne vous demandera vos coordonnées bancaires (n° de compte bancaire, RIB, n° de carte bancaire...) à cette occasion.

# Poésie : Février !

Février !

Le plus mystérieux de l'année  
Jadis privé de quelques jours  
Des douze il devient le plus court  
Auguste et Jules l'ont démuni  
Aout et juillet sont enrichis  
Etrange mois que Février !

L'infortune est récompensée  
Saint Valentin et Carnaval  
Embellissent ses jours de bals,  
de coeurs, de fleurs, de confetti,  
A Venise, à Rio, ici  
Festif le mois de Février !

B.M



CHANDALEUR  
MARDI GRAS



## Chandeleur et Mardi Gras

Chandeleur et Mardi gras...

Vous vous demandez quels sont les points communs entre ces deux fêtes ?

C'est facile, ce sont deux jours très gourmands !

A la Chandeleur, les reines de la fête sont les crêpes. Qu'elles soient sucrées ou salées, version galettes, les crêpes sont à la Chandeleur ce que la bûche est au repas de Noël, indispensable !

Comme les gaufres et les beignets pour Mardi Gras.



# Association reconnue d'utilité publique

## But d'intérêt général

Le but de l'association doit être d'intérêt général et strictement distinct des intérêts particuliers de ses membres.

Les activités de l'association doivent couvrir le domaine philanthropique **ou social ou sanitaire** ou éducatif ou scientifique ou culturel ou concerner la qualité de la vie, l'environnement, la défense des sites et des monuments, la solidarité internationale.

## Influence et rayonnement

Les activités de l'association doivent dépasser le cadre local.

Le nombre d'adhérents doit être important (**minimum fixé à titre indicatif à 200**).

## Transparence et désintéressement

Les statuts de l'association doivent apporter des garanties quant à :

- la cohérence des buts et des moyens de l'association,
- l'existence de règles permettant un fonctionnement démocratique,
- une gestion financière désintéressée.

Ces divers critères reflètent ce qu'est l'AMADPA. Chaque année vous renouvelez votre cotisation à l'association, laquelle vous adresse, de ce fait, un reçu fiscal qui vous permet de récupérer 66 % de votre don en impôt.

Si notre but est toujours d'intérêt général par les soins et l'aide que nous apportons aux personnes âgées et/ou handicapées, le nombre de nos adhérents diminue d'année en année.

NE LAISSEZ PAS VOTRE ASSOCIATION PERDRE  
SA RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE.

CONTINUEZ A ADHERER ET PERSUADEZ VOS FAMILLES ET AMIS

Bulletin à utiliser si vous n'avez pas encore renouvelé  
votre cotisation à l'association pour l'année 2017



## Renouvellement de cotisation 2017

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_



Déclare renouveler sa cotisation à l'Association pour le Maintien à Domicile des Personnes Agées, et verse au trésorier la somme minimum de

- 20 € pour une personne seule
- 36 € pour un couple - préciser le prénom du conjoint : \_\_\_\_\_
- 50€ ou plus pour les membres bienfaiteurs

Date et Signature